

Note explicative :
**Compléments d'information sur le protocole d'évaluation de
la ressource halieutique du projet des éoliennes en mer des
Iles de d'Yeu et de Noirmoutier**
04/05/2015

Cette note vient apporter des éléments de précisions sur le protocole d'évaluation de la ressource halieutique du projet des éoliennes en mer des Iles de d'Yeu et de Noirmoutier en réponse aux questions posées lors du GT Environnement du 2/04/15 à la Barre de Monts.

1. Pour chaque station, quelles sont les conditions biologiques et physico-chimiques (substrat et colonne d'eau) ?

Des profils à la sonde CTD seront effectués lors des campagnes de pêche. Concernant les substrats nous nous baserons sur les cartes sédimentaires existantes et/ou sur les reconnaissances biosédimentaires qui vont être réalisées pour le parc en fonction de l'avancée des travaux des campagnes sédimentaires

2. Quelle est la justification que les stations de références sont bien "non impactées" par le parc ?

Sur substrat rocheux, en phase de fonctionnement, l'impact des éoliennes est restreint à quelques dizaines de mètres autour de l'éolienne (modification du courant, augmentation de la surface de substrat, vibrations, effet récif). L'impact positif (attraction, effet récif) sur les populations halieutiques diminue à partir de quelques dizaines de mètres d'après les exemples. Sur les AMP l'effet réserve sur la pêche est mesuré dans les 500 m en général voir jusqu'à 2 km (léger à 2 km) pour des aires marines protégées sanctuarisées de grande taille. L'impact sonore en phase travaux peut jouer sur plusieurs kilomètres et conduire à des comportements de fuite.

La réalisation d'un Etat Initial sur 2 ans vise à apporter des éléments de caractérisation globale de la zone du parc et de son environnement qu'il sera possible de comparer par la suite en tenant compte des variations interannuelles.

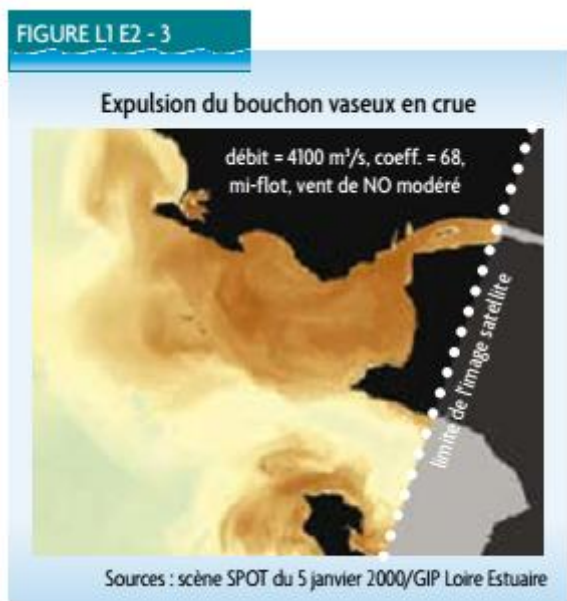
Les protocoles en matière de suivi et les expériences sur d'autres sites proposent des stations de référence positionnées à quelques centaines de mètres jusqu'à 5 km.

Actuellement les stations témoins présentées sont pour les plus proches autour de 2-3,5 km ce qui nous paraît correspondre à des stations de références compte tenu des éléments exposés ci-dessus et des pratiques de suivi existantes. Nous maintiendrons à l'Est et au Sud une variété de stations équivalentes et les stations les plus éloignées resteront dans la limite des 4-4,5 km du parc.

D'une manière générale l'objectif est d'avoir des substrats/habitats proches ou similaires. Les cartes sédimentaires (cf. cartes des stations fournies dans le PWP) témoignent que l'ensemble de la zone concernée est rocheuse et que celle à l'Ouest est sableuse donc ne peut être utilisée comme zone témoin. Dans ce contexte si l'on veut avoir une station au Nord (ce que nous privilégions), nous sommes contraints par le substrat présent qui devient sableux rapidement. Pour la station au Nord, nous resterons le plus éloigné possible du parc tout en conservant cette station sur un substrat rocheux. Nous calerons définitivement cette station avec les professionnels mobilisés qui connaissent la zone.

Il faut toutefois être très vigilant en matière de distance d'effets d'un parc car de nombreux autres paramètres peuvent entrer en compte (variation interannuelles, variations locales « naturelles » etc.) rendant difficile l'interprétation à très court terme ou à petite échelle.

Notre avis est que l'impact sur lequel l'attention est à porter en particulier est celui à long terme (résilience, tolérance, modifications éventuelles à moyenne échelle) de l'implantation des éoliennes. L'analyse globale annuelle/pluri-annuelle pourra nous permettre d'identifier si la structure du peuplement piscicole (biodiversité, espèces majoritaires, gammes de tailles) est perturbée.



Le panache turbide de la Loire reste éloigné de l'aire d'étude (cf. carte jointe). Toutefois il n'y a pas d'étude spécifique de panache turbide qui va jusque sur la zone à notre connaissance à ce jour.

Nous analyserons la bibliographie de manière plus précise et les mesures de turbidité réalisées lors des campagnes sur les points de stations permettront de définir si nous sommes ou non dans une période d'évènement pluviométrique ou de turbidité intervenant sur la zone et quels sont les stations concernées par cette mesure de turbidité.

Source : la dynamique du Bouchon Vaseux de la Loire (GIP Loire estuaire – Avril 2014)